

## **Les enjeux du pastoralisme méditerranéen au sein de l'Union européenne**

Le Service commun pastoralisme de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie avec sa Présidente Christine VALENTIN ont mis à profit la conférence-exposition pour amener un certain nombre d'éléments sur le pastoralisme.

Le premier point important c'est que le pastoralisme est à considérer sous toutes ses formes. Qu'il s'agisse du pastoralisme collectif, lorsque les éleveurs regroupent leurs troupeaux pour valoriser des espaces en transhumance estivale ou hivernale. Ou bien qu'il s'agisse de pastoralisme individuel, lorsque les éleveurs valorisent avec leur seul troupeau, sur leurs territoires d'exploitation, des surfaces naturelles souvent embroussaillées ou boisées notamment sur le pourtour méditerranéen.

Les entités collectives valorisent environ 340 000 ha de parcours, principalement dans les Pyrénées et les exploitations individuelles environ 520 000 ha, situés en grande partie dans la zone méditerranéenne. Les surfaces pastorales sont admissibles à 61 % en moyenne sur les départements méditerranéens d'Occitanie (ex-Languedoc-Roussillon). Par comparaison, ils le sont à 72 % pour l'ensemble des autres départements du sud du Massif-Central. En Occitanie, ces deux formes de pastoralisme (collectif et individuel) coexistent, elles sont d'ailleurs complémentaires puisque les troupeaux collectifs sont issus d'exploitations individuelles.

Les défis à relever pour le pastoralisme sont nombreux : vivre de son activité dans un contexte territorial difficile, répondre à une demande sociétale forte en matière de qualité des produits, de durabilité des modes de production et aussi de conservation des paysages et de l'environnement.

## **Nourrir le troupeau avec un minimum de charges**

Pour les éleveurs pastoraux, comme sur l'exemple qui a été présenté ce 29 août à Bruxelles, le pastoralisme fait partie d'un équilibre établi à l'échelle de leur exploitation : ils mettent en œuvre des pratiques qui combinent tout au long de l'année des ressources issues de surfaces cultivées (fourrages, céréales) et des ressources pâturées sur des surfaces naturelles de parcours. Les surfaces pâturées sont de nature très diverses. C'est cette diversité qui permet aux éleveurs de composer au long de l'année la ration des animaux sur les parcours, en limitant les intrants.

*L'adoption par le règlement Omnibus d'une définition des « prairies permanentes et pâturages permanents » permettant de reconnaître « les surfaces adaptées au pâturage où l'herbe et autres plantes fourragères herbacées ne prédominent pas ou sont absentes » répond à la reconnaissance de cette diversité de milieux pâturés. Il est primordial pour les éleveurs pastoraux, notamment en zone méditerranéenne, que cette définition s'inscrive dans la durée car leurs systèmes n'ont plus aucun sens s'ils ne peuvent pas déclarer certaines catégories de surfaces.*

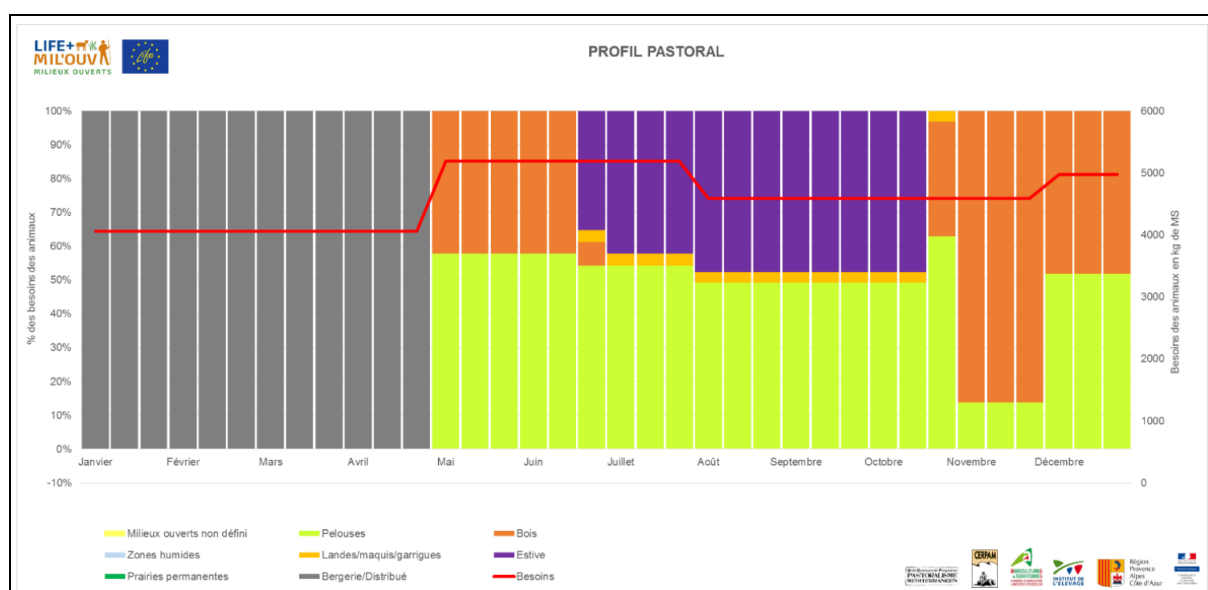
## Gérer les espaces pour mieux les valoriser

Le pastoralisme est étroitement lié au territoire : c'est une activité économique qui façonne des paysages et attire des milliers de touristes, le pâturage entretient des espaces et préserve ainsi des habitats naturels, diminue les risques d'incendie... L'avenir du pastoralisme c'est aussi l'avenir des territoires où il est encore présent. Aujourd'hui, des aides européennes permettent aux éleveurs et à leurs groupements d'investir pour aménager les espaces et les entretenir : *ces investissements garantissent une bonne gestion et ont donc un impact positif sur l'environnement et la biodiversité. Le maintien de ces mesures est nécessaire, avec un taux d'aide suffisamment incitatif.*

L'élevage pastoral est loin d'être le plus facile à conduire ! Il faut beaucoup de technicité et de savoir-faire pour valoriser des espaces où aucune culture n'est possible. Il faut aussi beaucoup de passion et de caractère pour affronter des défis tels que les aléas climatiques, de plus en plus imprévisibles, et l'irruption des prédateurs sauvages avec lesquels nos systèmes n'ont pas la capacité à cohabiter.

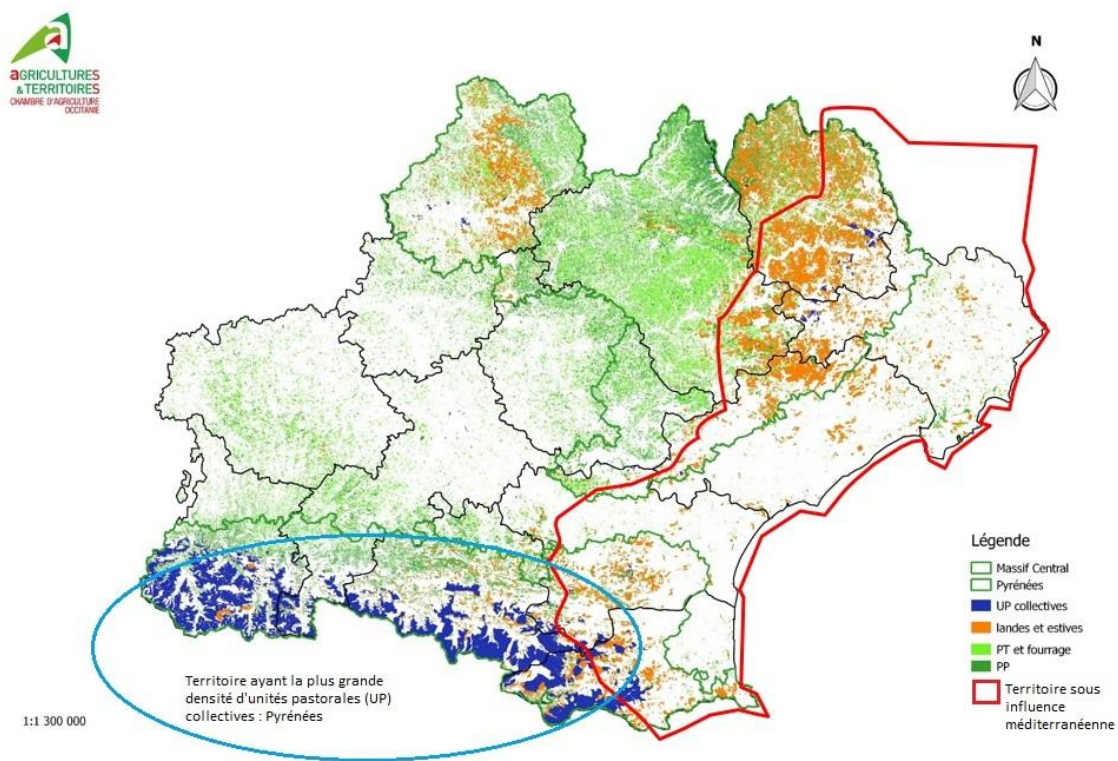
Dans la mise en œuvre des politiques publiques, la reconnaissance des bonnes pratiques mises en place par les éleveurs est souvent mise en second plan par rapport aux mesures incitatives de changement de pratiques : *développer un dispositif ambitieux de type « eco-scheme » qui valorise la reconnaissance des conduites d'élevage à composante pastorale serait un signal fort des pouvoirs publics en soutien à un type de production économe en intrants et très peu polluant et donc déjà vertueux pour l'environnement et en un mot durable.* Le pastoralisme a un avenir si les politiques publiques s'en donnent les moyens à toutes les échelles (locale, nationale et européenne), en tenant compte des spécificités de cette activité.

Chambre d'agriculture Lozère



Le profil pastoral montre comment pendant 8 mois de l'année les bovins de cette exploitation s'alimentent sur les parcours. Au printemps et à l'automne, le pâturage des zones boisées représente 40 % des apports, jusqu'à 90% pendant la période correspondant à la chute des glands (novembre).

## Répartition des surfaces fourragères d'Occitanie



Source Service commun pastoralisme de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie